

# Goëmar® BIO

**Solution d'extrait d'algues brunes à base de crème d'algue pour une meilleure qualité en arboriculture, en viticulture, en grandes cultures et en cultures maraîchères.**

## Description du produit en bref

Goëmar BIO est une solution d'extrait d'algues brunes (*Ascophyllum nodosum*). Les algues sont récoltées en majeure partie sur les côtes bretonnes. Goëmar GA142 contient des phytohormones (acides aminés, polysaccharides, vitamines... ). Elles stimulent l'assimilation des nutriments et soutiennent les facteurs principaux à l'origine d'un rendement de qualité.

## Matières actives

403.6 g/l Crème d'algues brunes GA142 (*Ascophyllum nodosum*) (39.96%) 1.7 % matière organique (MO)

## Formulation

Suspension concentrée (SC) Poids: 5L=5.125kg

## Trademark

Goëmar, St-Malo, France

## Numéro d'homologation

BLW 5531

## Mode d'action

Goëmar BIO stimule la nutrition par différents mécanismes:

**Effet pompe** : L'augmentation de l'activité du système racinaire permet à la plante de puiser dans le sol en plus grande quantité, les éléments fertilisants dont elle a besoin.

**Effet redistribution** : Véhicule les oligo-éléments essentiels vers les zones de croissance. Les fleurs et les jeunes fruits sont mieux alimentés.

**Effet vecteur** : Amélioration de l'assimilation des éléments associés. La pénétration des nutriments

par les feuilles est améliorée.

Goëmar BIO stimule aussi la synthèse de phytohormones dont les polyamines. Ces molécules agissent directement sur les fonctions physiologiques de la plante par la synthèse d'activateurs de croissances, de molécules anti-stress et de molécules anti-sénescence.

## Utilisation Arboriculture

### Fruits à noyaux

Pour la stimulation de la synthèse des phytohormones, telles que les polyamines, régularisant ainsi la qualité de la production (nombre de fruits, taille, maturité homogène... ).

Pommier, poirier, prunier, cerisier, abricotier, pêcher : 1.5 l/ha. 3 applications aux stades boutons floraux visibles (BBCH 51), au stade pleine floraison (BBCH 63) et au stade chute des pétales (BBCH 69). Dans le cas d'un éclaircissage chimique il faut renoncer au traitement après fleur.

### Fruits à pépins

Pour la stimulation de la synthèse des phytohormones, telles que les polyamines, régularisant ainsi la qualité de la production (nombre de fruits, taille, maturité homogène... ).

Pommier, poirier, prunier, cerisier, abricotier, pêcher : 1.5 l/ha. 3 applications aux stades boutons floraux visibles (BBCH 51), au stade pleine floraison (BBCH 63) et au stade chute des pétales (BBCH 69). Dans le cas d'un éclaircissage chimique il faut renoncer au traitement après fleur.

## Utilisation Céréales

### Blé

1.5 l/ha. Stimulation de la nutrition des céréales lors de l'élaboration du rendement (nombre de grains par épis...). 1 application du stade fin tallage (BBCH 29) au stade début montaison (BBCH 30).

### Orge

1.5 l/ha. Stimulation de la nutrition des céréales lors de l'élaboration du rendement (nombre de grains par épis...). 1 application du stade fin tallage (BBCH 29) au stade début montaison (BBCH 30).

## Utilisation Cultures de baies

### Fraises

1.5 l/ha. 3 applications aux stades début floraison (BBCH 61), au stade pleine floraison (BBCH 63) et au stade fruits verts (BBCH 72).

## Utilisation Cultures maraîchères

### Asperges

1.5 l/ha. 2 applications. Appliquer à la fin montaison et au début floraison.

### Betteraves à salade

1.5 l/ha. Stimulation du grossissement des racines et amélioration de la nutrition. 1 application au stade 6 à 8 feuilles (BBCH 16-18).

### Carottes

1.5 l/ha. 2 applications. Appliquer dès que les plantes ont 15 cm et 2 semaines après.

### Céleri

1.5 l/ha. 3 applications. Appliquer dès la mise en culture, 2, 4 et 6 semaines après.

### Choux (toutes les variétés)

1.5 l/ha. 3 applications. Appliquer dès la reprise des plantons, 3 et 6 semaines après.

### Cucurbitacées

1.5 l/ha. 2 applications. Appliquer dès la reprise des plantons et 2 semaines après.

### Epinards

1.5 l/ha. 2 application. Appliquer dès le stade 4 feuilles et 2 semaines après.

### Haricots

1.5 l/ha. 2 application. Appliquer dès le stade 3 feuilles et au stade début floraison.

### Oignons

1.5 l/ha. 2 applications. Appliquer dès le stade 3 feuilles et au stade 10 feuilles.

### Poireaux

1.5 l/ha. 2 applications. Appliquer dès la reprise des plantons et 2-3 semaines après.

### Tomates

1.5 l/ha. 3-4 applications. Appliquer dès la reprise des plantons et à chaque apparition d'un nouveau bouquet floral jusqu'à 2 semaines avant récolte.

## Utilisation Grandes cultures

### Betteraves à sucre et fourragères

1.5 l/ha Stimulation du grossissement des racines et amélioration de la nutrition. 1 application au stade 6 à 8 feuilles (BBCH 16-18).

### Colza

1.5 l/ha pour la stimulation de la formation des fleurs. 1 application du stade apparition de l'inflorescence (BBCH 53) au stade pleine floraison (BBCH 65).

### Pois protéagineux

1.5 l/ha. Stimulation de la formation des fleurs. 2 applications aux stades apparition de l'inflorescence (BBCH 51-53) et aux stades développement des akènes (BBCH 71-73).

### Pommes de terre (plantons et consommation)

1.5 l/ha. Stimulation de la nutrition et soutien du développement végétatif. 2 applications dès que les plantes sont levées et une semaine après.

### Soja

1.5 l/ha. Stimulation de la formation des fleurs. 2 applications aux stades apparition de l'inflorescence (BBCH 51-53) et aux stades développement des akènes (BBCH 71-73).

### **Tournesol**

1.5 l/ha. Stimulation de la formation des fleurs. 1 application au stade apparition de l'inflorescence (BBCH 51-53).

### **Utilisation Viticulture**

#### **Vigne**

1.5 l/ha. Stimulation de la synthèse de phytohormone, telles que les polyamines, régularisant ainsi la qualité de la production (nombre de fruits, taille, maturité homogène. . . ). 3 applications aux stades grappes séparées (BBCH 55-57), au stade pleine floraison (BBCH 63) et aux stades chute des pétales ou début nouaison (BBCH 69-71).

### **Miscibilité**

Goëmar BIO est seulement miscible avec les insecticides et les fongicides recommandés. Goëmar BIO est à ajouter en dernier à la bouillie de traitement après bonne dilution des autres produits de traitement.

### **Production sous label et PI**

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL.

### **Conditions climatiques**

L'efficacité du produit n'est pas influencée par des précipitations survenant plus de 2 heures après le traitement et quand la bouillie de traitement a séché sur les plantes traitées.

### **Important à savoir**

Goëmar BIO est très bien toléré par les plantes.

### **Indications de risques particuliers et conseils de prudence**

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

### **Restes et emballages vides**

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur

pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

### **Indications pour l'acheteur**

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

### **Phrases P**

**P102** À conserver hors de portée des enfants.

**P280s** Porter des gants de protection.

**P501** Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

### **En cas d'urgence, intoxications**

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

### **Emballage**

10 03 88 Emballage simple à 5 l

10 03 88 Carton à 4 x 5 l

### **Contact**

Stähler Suisse SA  
Henzmannstrasse 17 A  
4800 Zofingen  
Tél: 062 746 80 00  
Fax: 062 746 80 08  
info@staehler.ch  
<http://www.staehler.ch>